

Le RAFM : gouvernance représentative, révolution agricole et durabilité des forêts

Par

Julie Gagoé, Jean Claude Njomkap, Chimère Diaw et Gabriel Sarasin
(Secrétariat du RAFM)

Le processus Forêts Modèles

... dans le monde

Depuis plus de 20 ans déjà, les Forêts Modèles existent dans le monde. Expérimenté au Canada au début des années 90, le concept est adopté au Sommet de la Terre Rio de Janeiro en 1992 comme une approche majeure de gestion des conflits et de gouvernance participative, intégrée et durable de vastes territoires forestiers. Depuis 1994, un vaste Réseau international s'est constitué, avec la création du Réseau International de Forêts Modèles (RIFM) et de son Secrétariat créé en 1995 : le Réseau Ibéro-américain de Forêts Modèles à Turrialba au Costa Rica ; le Réseau Canadien de Forêts Modèles à Ottawa au Canada ; le Réseau Méditerranéen de Forêts Modèles Valladolid en Espagne ; le Réseau Régional Asie de Forêts Modèles à Beijing en Chine. Actuellement la Russie et l'Europe du Nord développent d'autres Réseaux régionaux, dont le Baltic Landscape Network créé en 2012 à Kristiansta en Suède avec le soutien de la Commission Européenne. Près de 70 Forêts Modèles sont actuellement établies dans une trentaine des pays au monde sur plus de 100 millions d'hectares. Elles interviennent comme 1) un processus d'atténuation des conflits en facilitant le dialogue territorial et 2) un cadre d'expérimentation et d'innovation d'entrepreneuriat local : projets alternatifs pour une gestion durable des ressources naturelles. Les Forêts Modèles sont toutes fondées sur les mêmes principes de base (Territoires, Partenariats, Durabilité, Gouvernance, Programme d'activité, Réseautage et mutualisation des savoirs www.rifm.net ; <http://www.africanmodelforests.net>) tout en restant uniques, autonomes et ancrées dans les priorités localement établies.

... et en Afrique

Initié en Afrique en 2003, le processus Forêts Modèles a abouti en août 2005 à la création de deux sites pilotes au Cameroun : au Sud, la Forêt Modèle de Campo-Ma'an (CAMAMF) et à l'Est, la Forêt Modèle de Dja et Mpomo (FOMOD). Les deux sites pilotes ont entrepris une expérience d'intégration de la dimension sociale du développement durable dans le contexte africain. Ces initiatives d'ampleur sous-régionale ont été facilitées par le CIFOR, le SRIFM (en collaboration avec le MAECD, ancien ACDI) et d'autres partenaires institutionnels régionaux (COMIFAC, l'IUCN/CEFDHAC) et internationaux (FAO).

En 2009, le secrétariat du RAFM basé à Yaoundé au Cameroun, est constitué pour assumer le leadership africain de cette initiative et harmoniser à l'échelle régionale africaine, les valeurs et les besoins locaux avec ceux prônés par le RIFM. Avec l'appui financier du gouvernement du Canada (à travers le programme IFMA ou Initiative pour Réseau de Forêts Modèles Africaines), Il est chargé de « *faciliter l'établissement, le développement et le*



Le Directeur Général du RAFM remet le dossier Forêt Modèle au Premier Ministre Chef du gouvernement camerounais, le 05 mai 2005



Innové dans la gouvernance et l'économie des territoires

fonctionnement d'un réseau panafricain de Forêts Modèles, représentatif de la richesse et de la diversité du continent, bien gouverné et doté des moyens humains, matériels et scientifiques nécessaires au développement durable des territoires forestiers et à la valorisation économique et sociale de leur diversité biologique, humaine et culturelle ». A partir des leçons apprises du processus camerounais, le Secrétariat du RAFM a entrepris depuis 2010 une démarche d'extension et de création de nouvelles Forêts Modèles africaines, notamment dans les pays du Bassin du Congo. Appuyés par les gouvernements, neuf (9) Forêts Modèles sont actuellement en construction au Cameroun (2), en RDC (4), en RCA (1), au Rwanda (1) et au Congo Brazzaville (1).



La PCA du RAFM accueille le Président de la République du Cameroun lors de sa visite du stand du RAFM au Comice Agropastoral d'Ebolowa, janvier 2011



La délégation du RAFM reçue en audience par le Premier Ministre, Chef du gouvernement du Cameroun, mai 2013



Le Ministre de la Faune et Flore (MINIOF) du Cameroun signe le tableau de la 1^{er} Conférence Africaine de Forêts Modèles (CAF) à la cérémonie d'ouverture, mars 2013



Le DG du RAFM expliquant à l'ancien Ministre de l'environnement (MECNT) la démarche d'extension des Forêts Modèles en RDC, Août 2010



Le RAFM en séance de travail avec le Ministre et cadres du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) de la RDC, septembre 2012

La RDC est le premier pays d'extension des Forêts Modèles dans le Bassin du Congo après l'expérience Camerounaise. En octobre 2011, les démarches aboutissent à la signature d'une convention d'entente de collaboration entre le MECNT et le DG du RAFM, marquant l'engagement du gouvernement à soutenir le processus dans les paysages de la RDC. Quatre (4) Forêts Modèles y sont actuellement en construction : au Bas Congo, la Forêt Modèle du Mayombe (FMMc); en Equateur, la Forêt Modèle du Lac Tumba (FMLTc); au sud Kivu, la Forêt Modèle des Terroirs du Mont Biéga (FMTBc); au Nord Kivu, la Forêt Modèle du Nord Kivu (FMNkc).



Audience accordée au Dr Chimère Diaw, par l'ancien Premier Ministre de la République de Centrafrique, octobre 2011

Le 06 octobre 2011, Le Premier Ministre a annoncé la création du Comité Interministériel chargé de la construction des Forêts Modèles en RCA. Ce comité constitué des représentants de 8 Ministères, avait pour mandat de : 1) proposer une vision globale visant à positionner les Forêts Modèles comme moteur de développement économique et permettant à la RCA de trouver des solutions aux problèmes de développement de l'arrière pays ; 2) initier la concertation entre les différents ministères et organismes gouvernementaux concernés ; 3) favoriser une vision élargie et 4) assurer une plus grande cohérence des actions étatiques dans plusieurs secteurs d'activités économiques.



Rencontre avec le Ministre Directeur de Cabinet du Chef du gouvernement RCA, octobre 2011

Depuis 2011, le RAFM en étroite collaboration avec le Ministère de Ressources Naturelles (MINIRENA), l'ICRAF et les communautés locales, mettent conjointement en œuvre le projet « Restauration du Lac Karago en articulation avec la construction d'une Forêt Modèle a Rwanda. Ce projet financé par Ressources Naturelles Canada, vient en appui à la mise en œuvre du programme de restauration initié par le gouvernement rwandais en 2011 dans la mouvance de l'année internationale des forêts. En novembre 2012, le projet est passé à la phase pratique avec le reboisement des espèces agroforestière sur les collines de Muderu et Matyazo dont 122 650 plants d'*Alnus acuminata*, 600 000 de bambous, plus de 320 avocatiers et 500 pruniers du Japon. Le projet a formé 20 agriculteurs, 2 autorités



Le Ministre des Ressources Naturelles (MINIRENA) du Rwanda accompagne les communautés locales dans la réalisation du projet de restauration du Lac karago mis en œuvre par le RAFM et ses partenaires, novembre 2012



Le Ministre des Ressources Naturelles (MINIRENA) du Rwanda attentif aux explications de la délégation du RAFM sur le processus Forêt Modèles au Nord Ouest du Rwanda, novembre 2012



locales, un chef d'opinion et 4 étudiants stagiaires.



Audience accordée à la délégation du RIFM et du RAFM par le Ministre du Développement Durable, de l'Économie Forestière et de l'Environnement de la République du Congo, octobre 2012



La Coordonnatrice du pôle RAFM-RDC explique la valeur ajoutée du processus Forêt modèle au Ministre de l'environnement du Congo, septembre 2012

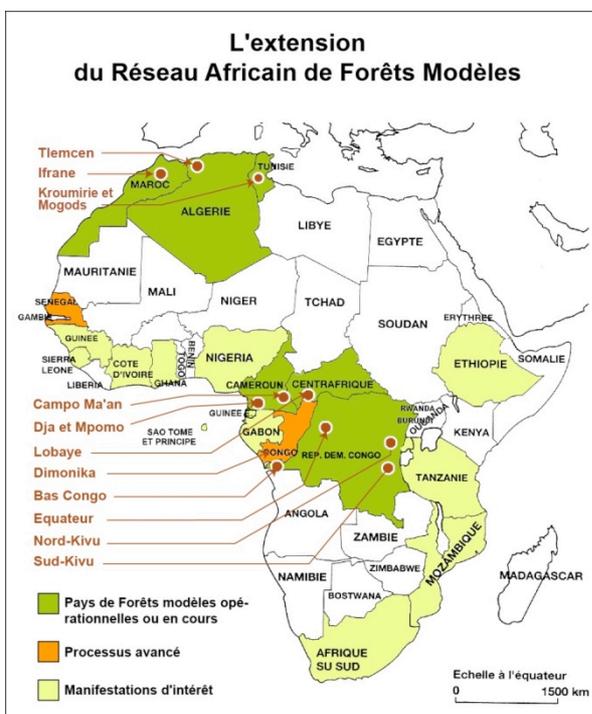
En octobre 2010, les premiers contacts sont établis avec le gouvernement du Congo en vue d'une extension du processus FM dans l'un des territoires du pays. Deux années plus tard, le processus conduit en octobre 2012 à une audience accordée par le Ministre Henri DJOMBO de l'Économie Forestière et du Développement Durable aux délégations du RIFM et du RAFM présents à Brazzaville au cours de laquelle la Réserve de la biosphère de Dimonika est désignée par le Ministre comme site pilote pour mettre en place la première Forêt Modèle du Congo.

Près de 20 pays ont déjà manifesté un intérêt à développer cette approche Forêt Modèle en Afrique lorsqu'ils ne sont pas déjà engagés dans la construction de Forêt Modèle africaine. Il s'agit actuellement en Afrique du Nord de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Ils sont membres du RIFM et ont également manifesté leur désir

d'intégrer le RAFM. D'autres demandes assez importantes ont été manifestées par le Sénégal, le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone, le Burundi, le Gabon et le Nigeria.

Le programme IFMA, au budget limité, a permis au RAFM de :

- Faciliter dans cinq pays, l'émergence de neuf nouvelles Forêts Modèles structurée autour plateformes de bonne gouvernance et d'innovation locales ;
- Construire de liens solides avec les Etats matérialisés par une adhésion officielle au processus Forêt Modèle, la désignation dans chacun des pays, d'un ou de plusieurs sites Forêts Modèles et la nomination d'un point focal Forêt Modèle, l'appui institutionnel et techniques des membres du gouvernement (Ministre en charge des Forêts notamment) en vue de l'intégration du processus dans leur document stratégiques de croissance et de



réduction de la pauvreté comme outil de concertation multi-acteurs et d'émergence locale ;

- Travailler en concertation avec les organisations de la société civile, les ONG, des partenaires national et régional, international, bilatéral et multilatéral au succès de l'expérimentation et l'implémentation du concept Forêts Modèles dans le Bassin du Congo et en Afrique plus généralement ;
- Développer dans les différents pays et sites de FM, un Réseau de partage de connaissances, de mutualisation des savoirs sur les Forêts Modèles, l'échange des bonnes pratiques, des leçons et expériences de gouvernance et d'innovation économique ;
- Mettre en place les bases d'un modèle d'émergence innovateur fondé sur le développement des chaînes de valeur rurale et le business social vert par le biais d'une gouvernance renforcée.



Au cœur de son programme économique

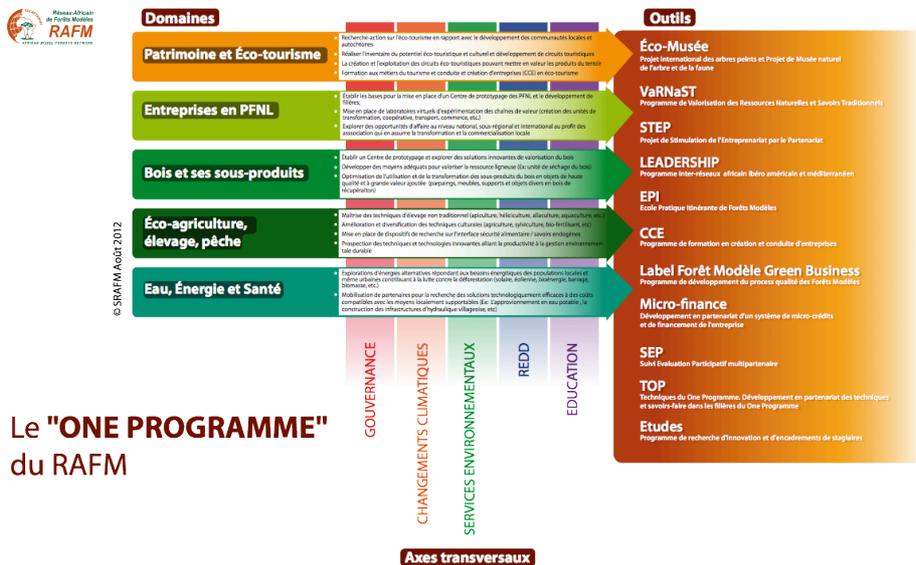
Un des principes fondateurs des Forêts Modèles est un « Vaste programme d'activités », devant permettre la réalisation de la vision de la Forêt Modèle. Ainsi, des projets concrets et activités économiques doivent compléter le dialogue territorial de la structure de gouvernance, afin de matérialiser les valeurs des Forêts Modèles et la collaboration multi-acteur, en plus de permettre l'implication des industries et autres grands acteurs du paysage. Dans le contexte africain, le respect d'un autre principe de base des Forêts Modèles, l'« engagement vers la durabilité », ne peut être effectif que si la situation socioéconomique des populations locales est améliorée et un programme d'émergence économique fonctionnel mis en place.

Les Forêts Modèles Africaines se construisent autour des stratégies d'intervention suivantes:

- **La gouvernance participative** : les différentes Plateformes ou Groupes d'acteurs agissent ensemble au développement d'une vision commune d'atténuation des conflits et de construction de leur territoire ;
- **Le développement économique durable** : les communautés locales sont accompagnées dans l'exploration et le test de diverses opportunités économiques en lien avec les objectifs sociaux et écologiques nécessaires à la gestion durable des forêts ;
- **La conservation, la régénération, l'enrichissement des espaces forestiers et la « bonne gestion »** : les Forêts Modèles appuient la conservation et la gouvernance locale de la biodiversité en facilitant la collaboration entre les gestionnaires d'aires protégées, les industries du bois, les exploitants miniers, les agro-industries et les communautés locales ;
- **La génération et le partage des connaissances** : à travers les échanges d'idées, d'expériences et de savoir-faire, les plateformes ou groupes d'acteurs apprennent les uns des autres et se renforcent mutuellement, accélérant leur mouvement vers la gestion durable des ressources que recèlent leurs forêts et les paysages qui les entourent ;
- **La science et les meilleures pratiques** : les applications de recherches et de meilleures pratiques ainsi que le développement des connaissances nécessaires à l'information des acteurs et à leur prise de décision jouent un rôle majeur dans les Forêts Modèles.

... le "One programme" du RAFM

Le "One Programme" du RAFM est un instrument d'alignement des partenariats, des rôles et des visions



stratégiques vers l'atteinte des priorités des Forêts Modèles. Il met en évidence des questions économiques pas suffisamment encadré dans le Plan Stratégique du RAFM. Il a pour but de réorientation des fonds dans le sens du retour à l'investissement au niveau des sites ; réduire les cloisonnements dus à l'arrivée des fonds ; créer une cohérence et une

Le "ONE PROGRAMME" du RAFM

intégration des parties ; bref, de développer un réseau et une vision d'ensemble des partenaires. Par ce programme, le RAFM voudrait induire une évolution vers un véritable programme d'émergence économique à l'échelle locale, une structure mobilisant des partenariats divers pour répondre aux défis de pauvreté, de résilience climatique, de gestion durable des forêts et de développement d'entreprises l'économie verte en cohérence avec les stratégies nationales, régionales et internationales.



poser les fondements du RAFM, la stratégie d'extension du Réseau et sa reconnaissance à l'échelle africaine constituant le bloc de partenariat qui caractérise le premier niveau. ii) Le second niveau est celui de la structuration et de la consolidation des Forêts Modèles. Il vise la pérennisation des Forêts Modèles et l'appui à leurs activités. Le partenariat inter-réseau intègre aussi ce dernier niveau. Il contribue de façon unique, transnationale et intercontinentale à la consolidation du modèle de réseautage horizontal proposé par le RIFM. iii) Le troisième niveau enfin aborde les débats et les alliances forgées au plan régional et international pour contribuer aux débats publics contemporains sur l'environnement et le développement.

École Pratique Itinérante des Forêts Modèles

Depuis Aout 2011, le Réseau Africain de Forêts Modèles a démarré une séquence de formation-accompagnement dans les deux Forêts Modèles du Cameroun sous le nom d'École Pratique Itinérante des Forêts Modèles (EPI). L'EPI comporte essentiellement deux modules au stade actuel, soit le Conduite et la Création d'Entreprise et le Suivi-Évaluation Participatif. Loin d'être des modules indépendants, ils se complètent et se renforcent, avec un accent prioritaire sur le développement des entreprises. La vision est de faire des Forêts Modèles des pôles d'innovation et de création de valeurs. L'EPI vise avant tout à permettre aux acteurs locaux de développer leur leadership en déployant leur propre économie locale par la création d'entreprises valorisant leurs savoirs traditionnels ainsi que les ressources se trouvant dans leur milieu. Ces entreprises permettront de rendre les acteurs locaux plus autonomes et résilients tout en étant en harmonie avec des valeurs promues par les Forêts Modèles, lesquelles sont en droite ligne avec les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Les cours de création et conduite d'entreprises

Le Secrétariat du Réseau Africain de Forêts Modèles, en collaboration ont développé dans le contexte de l'EPI des cours en Conduite et Création d'entreprises adaptés aux contextes rural africain. Loin d'être un blueprint exécuté dans les Forêts Modèles, il s'agit plutôt d'un canevas de base itératif et adaptable dans le temps et dans l'espace. Chaque formation n'est donc pas une activité ponctuelle. Elle s'inscrit plutôt dans une démarche d'apprentissage-action claire et réfléchi sur le long terme. Ces cours donnent aux acteurs locaux des Forêts Modèles l'ensemble des outils nécessaires pour transformer leur idée d'entreprise en un plan d'affaire, tel que l'évaluation du marché, le calcul des marges de profit, la gestion financière etc. Sur cette base, l'objectif est de développer un véritable modèle économique où des entrepreneurs locaux ont accès au crédit dans une institution de microfinance pour démarrer leur entreprise et en même temps que leur entreprise est liée à un Système d'Information des Marchés pour orienter leurs ventes.

Formation en gestion des conflits

La formation en gestion des conflits est une articulation importante de la stratégie de consolidation des Forêts Modèles. Par ces formations, le RAFM voudrait développer les capacités d'évaluation des conflits et des tensions pour déterminer la meilleure stratégie à appliquer dans la conduite de projets et aider les acteurs des FM à apprivoiser le conflit afin qu'il soit un outil de développement. Il s'agit de recueillir les besoins exprimés préalablement par les participants pour les intégrer dans les modules programmés. L'expérience locale de résolution de conflits (tel que l'utilisation des chants et des danses par les femmes pour résorber les chocs et les tensions interpersonnelles) sera pleinement intégrée à la formation sur un mode interactif. Les aspects pratiques du cadre méthodologique renvoient à plusieurs séries d'activités : le renforcement de capacités dans la compréhension des concepts de base de la communication et des jeux de rôle et études diagnostiques des situations conflictuelles.



Programme de formation des formateurs en artisanat basée sur la valorisation des essences forestières non ligneuses (rotin, bambous, pailles)

De la maîtrise de l'entrepreneuriat à la maîtrise des techniques productives

Ce programme s'inscrit dans la dynamique de l'EPI (Ecole Pratique Itinérante des Forêts Modèles). Il vise à renforcer les capacités technique des artisans des deux Forêt Modèles du Cameroun, et plus particulièrement ceux de la FOMOD, dans la maîtrise des chaînes de valeur de l'osiericulture (rotin), des variétés de bambous, des lianes et des pailles qui constituent des PFNL à grand potentiel commercial, leurs des transformations artisanales et utilitaires du rotin, ainsi que leur domestication.



Suivi Evaluation Participatif (SEP-multipartenaires)

Pour une meilleure maîtrise des changements au niveau des paysages forestiers et des incidences dans les sites de Forêts Modèles, Le Secrétariat du RAFM et ses différents partenaires se sont organisés pour assurer un suivi à trois niveaux : 1) Le suivi évaluation des impacts du changement en utilisant des moyens de télédétection avec pour partenaire stratégique UICN. Il devra ainsi mesurer et modéliser les impacts des actions sur le paysage : mesurer, les changements survenus par les projets sur le terrain ; 2) Le suivi évaluation participatif, avec une unité d'observation des incidences liées aux changements observés (avec l'appui du Secrétariat du RAFM) ; 3) Le suivi évaluation du développement organisationnel faisant le lien avec les ménages, paysage, projets, industries, gestion des conflits, Learning Group (soutenue par VSO). Cette approche de SEP développé par le Secrétariat du RAFM et ses partenaires prend en compte les variable suivantes : le milieu naturel, *livelihoods* (moyens d'existence), le développement organisationnel et l'institutionnel, et enfin la cartographie des incidences/impacts liés au développement des forêts modèles.

Réseau des Femmes Entrepreneurs des FM d'Afrique (RFE-RAF)

Les femmes sont l'un des groupes d'acteurs les plus dynamiques et engagés dans le succès des Forêts Modèles. Depuis 2012, les femmes de toutes les Forêts Modèles en construction dans le Bassin du Congo (Cameroun, RDC, RCA, Rwanda et Congo) y compris les femmes des Forêts Modèles du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) ont décidé de concilier leurs efforts et entreprises dans le cadre de Réseau. Il s'agit du premier du genre dans le contexte des Forêts Modèles en général. A travers ce réseau, les femmes des FM voudraient partager leurs expériences sur la valorisation des PFNL, dont l'*Allamblackia* (expérience des femmes du Cameroun), le bambou (expérience du Rwanda) et le moringa (expérience du Congo). Ce choix s'est porté sur ce produit du fait de ses nombreuses vertus : alimentaire, thérapeutique, aphrodisiaque, esthétique, etc. Il est exploité pour ses fruits, la chair et ses graines, son écorce, ainsi que pour ses feuilles. A partir de ces essences, elles ont pu fabriquer une diversité de produits vendus au niveau local et national : huile, beurre, lait et savon de toilette, pommade et confiture ; participant de ce fait à la création d'entreprises viable et durable pouvant efficacement contribuer à la lutte contre la pauvreté en milieu rural et la préservation de la ressource et l'émergence de la femme rurale.



Réseau de Femmes Entrepreneurs - RAFM



Label Model Forest Green Business

Mise en œuvre depuis Avril 2011, le processus de label Forêt Modèle se présente comme un levier de construction des dynamiques de l'économie locale. C'est un processus endogène, une volonté manifeste des acteurs locaux à s'auto-construire et produire de la qualité environnementale, sociale, culturelle, économique, et de gouvernance dans une optique de conquête de marché. Le marché devient dès lors une stratégie de construction interne de la qualité, un incitant majeur pour combler les deux déficits fondamentaux du processus de mise en œuvre des Forêts Modèles dans le Bassin du Congo que sont la gouvernance et la durabilité. La production d'une norme sociale qui reflète les aspirations réelles des acteurs est d'une importance capitale. Car elle constitue l'élément de base qui permettra de réduire le gap qui existe entre le caractère volontaire d'appartenance à la forêt modèle et le caractère réglementaire de la production de la durabilité et de la qualité.

Démarche auprès des structures de micro-finance

Avec les structures de micro-finance, le RAFM travaille dans une optique de cash flow. Une place de choix est accordée aux acteurs locaux dans cette démarche en vue de renforcer leur capacité sur les questions d'accès au crédit, de liquidité, de remboursement, d'optimisation de leurs entreprises. Pour le RAFM en effet, l'Afrique compte de millions de producteurs, potentiels clients des structures de finances. Or, ils n'ont pas toujours accès aux services de ces structures de micro-finance qui ne sont très souvent pas adaptées à leurs réalités locales, aux contraintes du secteur rural et du financement de l'agriculture notamment. Fort de ce constat, le RAFM dans le cadre de sa démarche de création des entreprises en milieu rural a entamé des discussions avec des structures de micro-finance. Partant du projet B-ADAPT, le RAFM voudrait les aider à développer une véritable approche sociale de micro-finance qui n'est pas encore effective dans un pays comme le Cameroun (- de 20%). Plus concrètement, il s'agira de développer avec des micro-finance, une économie sociale avec un réinvestissement dans le système, autrement dit, perpétuer la dynamique de projet à travers un bon dispositif de micro-finance. Dans ce contexte, le principal défi est de mettre en place un dispositif permettant de capitaliser ces acteurs ruraux pris dans leur réalité contextuelle de manière à gérer durablement les risques inhérents à leurs activités (faciliter l'accès des productrices et producteurs au crédit avec faible taux d'intérêt, faire fonctionner la chaîne de valeur, développer un bon système de recouvrement des fonds, élaborer un mécanisme opérationnel permettant

de minimiser les risques dus au remboursement du crédit, etc.)



Des femmes des Forêts Modèles en train d'élaborer leur plan d'affaire au sein d'une Formation en Conduite-Création d'Entreprise

Quelques projets prioritaires : "succès stories"

Le projet B-ADAPT : booster le business local pour la sécurité alimentaire et la résilience climatique

Depuis janvier 2013, le Réseau Africain de Forêts Modèles (RAFAM) en partenariat avec Cuso International et VSO Cameroun, réalisent dans les deux FM camerounaises (CAMAMF et FOMOD) un projet intitulé B-ADAPT ou Business pour l'adaptation au changement climatique. Il vise essentiellement à mettre sur pied un système d'accompagnement technique, de livraison de services et de création d'entreprises commerciales rentables gérées par les acteurs communautaires en vue d'améliorer leur sécurité alimentaire, la résilience de leur système de production et leur développement économique. Financé par le Gouvernement du Canada, ce projet d'une durée de 14 mois (janvier 2013 à mars 2014) vient en appui à la politique sectorielle de relance d'une agriculture de seconde génération avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Il



s'intègre parfaitement dans la logique du One Programme du RAFM suivant laquelle « la résilience et la durabilité des FM passe par la promotion de l'entrepreneuriat social et le business vert, de même que l'accès des communautés locales aux technologies appropriées dans une perspective de rentabilité, de transparence et d'équité ». Dans cette optique, la dynamique de B-ADAPT mobilise des partenariats divers pour répondre aux défis de la pauvreté, des changements climatiques, de la gestion durable des forêts et de l'économie verte. Il apporte ainsi un premier souffle aux producteurs et



Distribution des biofertilisants et semences avec l'un des deux camions St. du projet

productrices ruraux. Deux domaines principaux étant ciblés



1. l'accroissement de la productivité agricole par l'introduction de nouvelles technologies innovatrices d'écoagriculture, de semences améliorées,



Distribution d'un sac d'arachide à un producteur modèle du projet

de biofertilisants et de productions alternatives (valorisation des

PFNL, élevage non-conventionnel)

2. l'accroissement des revenus des ménages en ajoutant une valeur économique aux produits via leur transformation, en organisant mieux les chaînes de valeurs autour d'un système de micro-finance et en renforçant les liens avec les marchés pour une commercialisation plus efficace de leurs produits.



Appui au semis en ligne dans les champs écoles

Quelques acquis majeurs à mi parcours du projet

Travail concerté avec une diversité de Ministères

Formations et renforcement des capacités

Le projet a assuré la formation et le renforcement des capacités de

- 11 points Focaux ou coordonnateurs communaux et 250 Producteurs et Productrices Modèles chargés de vulgariser dans la communauté les bonnes pratiques et enseignements reçus sur les techniques de production à partir des fertilisant biologique, de semences, de semences améliorées, d'élevage non conventionnel et de productions à base de PFNL.
- 07 agents du MINADER dans la Région du Sud et de 04 agents du MINADER dans la Région de l'Est, ainsi que 24 autres Experts Facilitateurs du projet sur les techniques agronomiques améliorées (semis en ligne, gestion intégrée de la fertilité des sols, mise en place et entretien de germoirs, jachère améliorée et utilisations des biofertilisants mycorhiziens et de rhizobium).

Distribution des biofertilisants et semences améliorées aux « producteurs modèles »

250 producteurs modèles ont été appuyés dans les Régions du Sud (150) et la Région de l'Est (100) avec des biofertilisants mycorhiziens, de rhizobium, des semences d'arachides, de cajanus, de maïs, de gombo, de piment, de légume-feuilles et de boutures de manioc.



Le projet d'écomusée : l'arbre Roi de Dipikar

Un projet éco-muséum de Campo Ma'an a commencé à être élaboré pour le Parc National de Campo-Ma'an, en collaboration partenariat avec la Conservation du Parc et WWF Kudu-Zombo. L'objectif fondamental de ce projet est de transformer dans les représentations, le parc National de Campo Ma'an (souvent perçu à tort comme une source de subsistance spoliée par les pouvoirs publics et des organisations internationales aux communautés locales), en un vaste Musée naturel. En clair, il s'agit de promouvoir des initiatives innovantes susceptibles de métamorphoser les perceptions et les attitudes traditionnelles vis-à-vis du parc, pour en faire non plus une des sources de contrainte et de pauvreté, mais au contraire, une formidable opportunité économique pour les communautés et

Arbre Roi de Dipikar avant et après le passage du peintre dans le cadre du projet

d'autres acteurs du territoire. Telle est le postulat du projet pilote intégré de développement du potentiel éco-touristique, économique, socioculturel et écologique du Parc national de Campo Ma'an et de ses environs, considéré à juste titre, comme le point de départ du **circuit écotour** du RAFM dans le Bassin du Congo.



Projet de valorisation des ressources naturelles et savoir-faire traditionnels (VaRNaST)

Le projet VaRNaST est une composante du "One Programme" du RAFM. Il est développé avec l'appui de la Forêt Modèle du Lac Saint Jean et a pour objectif de : 1) Promouvoir et valoriser les filières de PFNL dans la Forêt Modèle de Campo-Ma'an (CAMAMF) et de Dja & Mpomo (FOMOD) ; 2) Créer deux parcs sacrés dans les deux sites Forêts Modèles camerounaises; 3) Mettre en œuvre une campagne de communication (media/communication qui pourra couvrir toutes les étapes du projet); 4) Identifier et sécuriser des droits légitimes des communautés autochtones et locales ; 5) Identifier et sécuriser les droits de propriétés intellectuelles des savoirs traditionnels développés pour la valorisation des ressources naturelles.



L'encrage local de ces projets démontre l'intérêt de la Forêt Modèle, en tant que véhicule de long terme des projets, et la nécessité de capitaliser le potentiel économique à la bonne gouvernance forestière. Au cours des cinq dernières années, la Forêt Modèle s'est ainsi illustrée comme une approche innovante de gouvernance participative, de dialogue territorial multi-acteurs et de partenariats public-privé permettant de

répondre simultanément aux défis de la pauvreté, de la déforestation et de l'atténuation des effets du changement climatique. En tant qu'interface et cadre de partenariat pour l'expérimentation active des résultats de la recherche et la démonstration de pratiques novatrices, notamment pour ce qui est de la stimulation de l'entreprise locale autour du business social vert.



Innover dans la gouvernance et l'économie des territoires

Avec très peu de moyen, elles ont pu démontrer au Cameroun (pays pilote), puis en RDC, en RCA, au Rwanda et actuellement au Congo et au Sénégal, la validité et la robustesse du modèle de gouvernance et de dialogue territorial qu'elles proposent. Beaucoup de leçons apprises au niveau de la gouvernance à l'instar de la contribution de l'administration territoriale dans les dynamiques locales, le rôle des femmes dans la stimulation des initiatives, la nécessité de les accompagner dans ces actions, le moment où naissent les conflits dans les processus locaux, les types de conflits individuels, de groupes, ethniques et les solutions à apporter pour une gestion équitable et durable de vaste territoire. Les résultats sont probants et permettent de dire que le modèle marche et génère des dynamiques réelles. Les gens savent que l'outil leur appartient, qu'il s'agit de leur véhicule pour plusieurs générations.

Le SRAFM apprécie à sa juste valeur sa collaboration fructueuse avec le HCC et le BACC. Le RAFM a, en effet, bénéficié de l'appui constant de la coopération canadienne, autant dans le cadre du dialogue politique avec les autorités camerounaises que dans le suivi des dossiers liés à son institutionnalisation et à la consolidation des principes de Forêts Modèles dans les territoires du Bassin du Congo. L'implication des acteurs à la base, des cadres du gouvernement, des chefs traditionnels, a permis au RAFM de créer un lien direct entre la base et le politique dans une approche de bottom up.



Des cadres de collaboration ont été établis avec la COMIFAC et le PFBC entre autre facilitant l'institutionnalisation, le fonctionnement et la visibilité du RAFM à l'échelle régionale et internationale et contribuant aux processus d'extension des FM dans le Bassin du Congo. En avril 2012, une entente de collaboration a été signée entre Mariteuw Chimère Diaw, Directeur Général du Réseau Africain de Forêts Modèles et Dawood Al Shezawi, Président Directeur General de Strategic Marketing & Exhibition le 05-avril 2012 à Dubaï, Emirats-Arabs Unis.

La vision stratégique de ces partenariats, développés sur le long terme, est de promouvoir les marchés africains et mobiliser les investissements dans la perspective de développement d'une économie verte et socialement juste, équitable et solidaire en Afrique.